

16. 34.

Kluger hertz

Joseph

n. l. 8 9. 6.

1845

MAIRIE de Soultz les bains Arrondissement de Strasbourg

Le Sixième

jour du mois de Novembre

an mil huit cent quarante-cinq, à huit

heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Kluger hertz

françois Joseph

né à Soultz les bains

le Cinq Novembre

mil huit cent quarante-cinq

à Cinq heures du soir

fil légitime

de Kluger hertz Georg

âgé de vingt sept

ans, profession

de couturier

domicilié à Soultz les bains et de Heubrandt Marie

Anne

âgée de vingt quatre

ans,

domiciliée à Soultz les bains, Don époux légitime mariage.

L'enfant qui nous a été présenté, a été reconnu être du sexe masculin

Premier TÉMOIN : Marc Joseph

âgé de

vingt huit

ans, profession de marchand ferment

domicilié

à Soultz les bains

département de Bas rhin

Second TÉMOIN : Georg Georg

âgé de

vingt six

ans, profession de marchand ferment

domicilié

à Soultz les bains

département de Bas rhin

Sur la déclaration à nous faite par le père de l'enfant

et après lecture du présent acte ont signé

Constaté suivant la loi et dressé le présent acte par moi Moses Ignace

Maire, faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, en présence et sur la déclaration des témoins ci-dessus dénommés.

Kluger hertz
Marc
Georg

11

Le Maire

Ignace